

---

LONDRES – ATLAS II, groupe thématique 4 : Transparence et responsabilité - Session 4  
Dimanche 22 juin 2014 – 15h00 à 16h30  
ICANN – Londres, Angleterre

HOLLY RAICHE : ...pour entrer dans la plus grande communauté mondiale dans l'ICANN c'est l'ALS. En fait, la reconnaissance du rôle des ALS, ce qui signifie à la fois entrer en contact avec d'autres utilisateurs, aider à la sensibilisation en termes d'information générale sur l'Internet, d'information sur l'ICANN et écouter les points de vue des différentes ALS quand nous, en tant que membres de la communauté, nous présentons des soumissions. En effet, le mécanisme permettant d'entrer en contact avec la grande communauté mondiale sont les ALS.

Nous ne représentons pas - c'est la phrase qu'Olivier a probablement dite il y a deux jours - nous ne représentons pas physiquement des milliards d'êtres humains, mais nous représentons un certain nombre d'organisations qui rassemblent les utilisateurs de l'Internet dans leurs différents emplacements géographiques et leurs diverses organisations, etc. Les ALS et l'ALAC sont le mécanisme utilisé pour s'informer. Nous n'avons pas inclus ceci. Voilà. En fait, vous avez oublié de me corriger.

SCOTT SULLIVAN : OK. Alan semble aussi plutôt confus.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

ALAN GREENBERG : Oui. C'est bien de dire que les ALS constituent un mécanisme permettant d'obtenir des commentaires de la communauté internationale, mais les ALS et les utilisateurs sont-ils inclus par At-Large ?

HOLLY RAICHE : C'est la « communauté mondiale des utilisateurs d'Internet ». Il est qualifié. Nous pouvons enlever la communauté plus large. Pourquoi ne pas enlever « mondial » alors ?

ALAN GREENBERG : Ce qui m'inquiète c'est que j'ai pensé que nous parlerions de la responsabilité et la transparence de l'ICANN, non seulement du point de vue des utilisateurs.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Je parie que cela dépasse la portée d'At-Large dans le GAC et les autres entités. Bill s'inquiète par la responsabilité de l'ICANN selon leurs besoins. Nous devrions nous inquiéter sur les nôtres.

ALAN GREENBERG : Ce groupe peut faire ce qu'il veut, mais le sujet que nous voulons aborder, à travers les différents groupes, va au-delà d'At-Large. Si l'on revient au premier ATLAS, une des questions concernait les nouveaux gTLD, ce qui n'était pas tout juste les nouveaux gTLD du point de vue de l'utilisateur, mais l'ensemble des nouveaux gTLD. Si j'ai bien compris, nous voulions aborder toutes ces questions depuis la perspective de

---

l'ICANN, basés sur les retours des utilisateurs et d'At-Large, mais pas nécessairement nous limiter à des questions concernant At-Large.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Si vous le permettez, aborder la question du point de vue d'At-Large est un point de départ. Cela nous donne au moins la possibilité de proposer quelque chose, et puis nous devons nous engager avec les autres parties de ce grand problème, car nous ne sommes pas les seuls. Nous ne sommes jamais les seuls. Il faudra trouver le moyen de construire quelque chose.

ALAN GREENBERG : Le fait de mieux encadrer la question nous permettra de savoir de quoi nous parlons, parce que ce n'est pas clair pour moi.

HOLLY RAICHE : Je dois dire que ce n'était pas clair, un point c'est tout. Nous avons dû adapter notre réponse à ce que nous pouvons faire en neuf heures.

ALAN GREENBERG : Je suppose par exemple que votre « inter-quelque chose, organisme de supervision » ne se limite pas à At-Large, ou je me trompe ?

HOLLY RAICHE : Non.

ALAN GREENBERG : Non, je me trompe ?

---

HOLLY RAICHE : L'introduction, le groupe de travail reconnaît qu'il y a deux unités constitutives, d'accord ? Il y a la communauté de l'ICANN. Lorsque nous parlons de la communauté de l'ICANN, de la responsabilité et la transparence, nous ne parlons pas de l'ATR 2. Nous disons ce que nous recommandons, de bonnes choses. Ce que nous allons faire c'est identifier, du point de vue d'At-Large, un certain nombre de questions qui pourraient aider dans les questions relatives à la responsabilité et la transparence.

ALAN GREENBERG : Ce à quoi je donne mon soutien. Laissez-moi vous poser la question encore une fois. Le « inter-quelque chose, organisme de supervision » est-il limité à la surveillance par At-Large, ou à la surveillance par toutes les parties de l'ICANN ? OK. Alors, il n'y a pas qu'At-Large que nous impliquons dans la question. Il est clair que la plupart de ceux ici présents appartiennent à At-Large. Nous donnons une perspective de la façon dont l'ICANN devrait gérer sa responsabilité et sa transparence. Nous parlons d'un corps qui va inclure d'autres parties de l'ICANN.

HOLLY RAICHE : Oui. Je croyais que c'était clair. Excusez-moi.

GARTH BRUEN : En essayant de clarifier la confusion, j'ai embrouillé la chose davantage ! Je n'ai jamais eu aucun doute que nous parlions de l'ICANN, mais chaque fois que Scott intervient, quand il parle des ALS comme des unités

---

constitutives, et vous dites que les ALS sont des unités constitutives, je deviens confus là-dessus. Voilà la source de la confusion. Si Scott accepte que nous parlons de la responsabilité de l'ICANN il n'y a pas de confusion. C'est lui qui revient toujours là-dessus.

ALAN GREENBERG : Les ALS sont des sous-composants de l'unité constitutive At-Large.

HOLLY RAICHE : Je dois demander, ce document est rédigé sous la perspective d'At-Large, et seulement sous cette perspective, n'est-ce pas? OK. Alors, je n'ai pas de problème.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : [Yodi 07:21] de [Centre Energy Society 7:22]. Juste pour répondre à certaines de mes confusions au groupe At-Large, et peut-être aussi répondre, résoudre, proposer et lancer une idée, pour aborder toute cette question plus large de la communauté de l'ICANN, et au-delà de la communauté de l'ICANN, je voudrais lire quelque chose. Ce que je propose est un ajout important à l'organisme de supervision globale.

Je propose - c'est juste une suggestion et nous verrons si tout le monde ici est d'accord - de constituer un organisme tiers indépendant pour siéger en appel des agents d'information qui feront partie de cet organisme de supervision. Siéger un appel sur leur décision de fournir ou de refuser de fournir des informations. Cet organisme peut être composé de membres désignés appartenant à la communauté mondiale

---

multipartite, avec [incompréhensible 08:18] parties prenantes régionales et la représentation par sexe.

Toutefois, ces membres ne devraient pas avoir occupé au préalable des postes à l'ICANN, ou à ses organisations affiliées. Pendant la durée de la nomination de cet organisme, les conditions générales des services doivent rester au-delà de la compétence de l'ICANN, ce qui serait semblable aux principes reconnus à l'échelle mondiale par rapport au système judiciaire indépendant. Par exemple, la constitution de l'Inde interdit tout désavantage, modification des privilèges et des indemnités des juges des Cours suprêmes et des tribunaux de grande instance au cours de leur mandat.

Cet organisme de supervision serait formé principalement par des membres de la communauté At-Large. Peut-être pourrait-il inclure le comité existant compte tenu des fonctions de communication avec les personnes chargées des informations et de prise en charge des informations qui n'ont pas été abordées.

HOLLY RAICHE :

Maintenant je suis confuse. D'après ce que je comprends, l'organisme lui-même ne s'occupe pas seulement de donner des informations. Il s'agit de contrôler les décisions du Conseil, et à mon avis cette action ne devrait pas être exclusivement informative. Il serait probablement judicieux de copier certains des autres éléments, mais on y reviendra plus tard car en ce moment nous sommes en train de travailler sur la rédaction de notre texte.

---

L'organe de supervision n'a pas été créé simplement pour informer. Il s'agit d'un organe qui supervise les décisions du Conseil. Nous pouvons utiliser la terminologie que nous voulons, mais essentiellement, il y a là une question de grand intérêt public et le Conseil a fait quelque chose, soit par action ou par inaction, qui aurait de graves conséquences pour l'intérêt public et l'Internet, peu importe de quoi il s'agit.

La discussion à ce sujet a été constituée comme un mandat bien plus large que tout juste donner de l'information. Certains de ces mots sont en fait très utiles. Quand nous aurons à le rédiger, il faudrait en penser. Christopher ?

**CHRISTOPHER WILKINSON :** Juste pour dire qu'en dehors d'At-Large, cela sera perçu comme un vote de non-confiance dans l'ensemble du rapport et de la révision des décisions du Conseil et de leur durée. Je pense qu'il faut probablement inclure quelque part dans l'en-tête ou l'introduction, quelques mots indiquant expressément que certaines décisions doivent pouvoir être examinées et, si nécessaire contestées, bien plus rapidement par une entité intercommunautaire de ce qui est actuellement possible à travers l'ombudsman.

**HOLLY RAICHE :** Je pense que le point signalé par Hong - et encore, parce que vous n'étiez pas dans la salle... Nous avons eu une discussion, si vous regardez le panel de révision, les membres du panel sont nommés par le Conseil. Normalement, si vous allez faire une révision de quoi que ce soit, l'entité qui sera examinée ne doit pas nommer les examinateurs. C'est juste une

---

mauvaise gouvernance. C'était dans ce contexte. Vous avez levé la main ?

SAMANTHA EISNER :

C'est Samantha Eisner du département juridique de l'ICANN. Je ne veux pas interrompre vos délibérations, mais si vous parlez du panel de révision indépendant, le Conseil de l'ICANN n'en nomme pas les membres. Je voulais tout simplement que ce soit clair. Il y a trois membres d'un panel qui supervisent cet IPR. Un de ces membres est nommé par le plaignant.

Un deuxième membre est nommé par l'ICANN, et pas par le Conseil d'administration mais par le conseil de l'ICANN, qui représente l'ICANN dans ces procédures. Le troisième membre est nommé soit par l'organisme de nomination, l'ICDR qui supervise, soit il est accepté par les deux membres du panel ayant déjà été nommés.

HOLLY RAICHE :

Votre commentaire aide beaucoup. Merci. Avons-nous résolu la confusion entre « inter-unité constitutive » et « intercommunautaire », en ce sens que nous comprenons maintenant la différence entre communauté et unité constitutive ? Nous devons établir clairement ce que nous voulons dire.

ALAN GREENBERG :

Juste pour l'enregistrement, le terme officiel pour At-Large est la communauté At-Large. Il s'agit d'un terme inclus dans les statuts constitutifs. C'est pourquoi le terme, si nous parlons de groupes de



---

travail intercommunautaires et de dialogues... il s'agit de dialogues ou de groupes de travail entre les différentes parties constitutives de l'ICANN. Voilà la terminologie qui est utilisée. Probablement je confonds tout le monde, mais si vous allez utiliser d'autres termes vous allez confondre les gens qui sont familiarisés ceux que je viens de mentionner.

HOLLY RAICHE : Dites-nous que nous ne sommes pas incestueux.

ALAN GREENBERG : Le terme « unité constitutive » était utilisé au sein de la GNSO, et tend à être utilisé d'une manière très générique, mais il ne fait vraiment pas référence à des parties spécifiques de l'organisation.

HOLLY RAICHE : Oksana ?

OKSANA PRYKHODKO : Peut-être que vous pouvez utiliser le terme « inter-unités constitutives », mais en invitant des représentants d'autres organisations, d'autres institutions de la gouvernance de l'écosystème de l'Internet.

HOLLY RAICHE : C'est possible. OK. Maintenant, Scott, vos commentaires ont déclenché l'idée d'avoir une recommandation pour, en quelque sorte, donner du soutien à une plus grande sensibilisation. Si nous regardons la

---

communauté At-Large pour obtenir une contribution, voulons-nous donner notre soutien à une plus grande sensibilisation et au renforcement des capacités ? Nous parlons de responsabilité et de transparence ici. Cela vous va ?

SCOTT SULLIVAN : Je pense qu'inclure cela à ce point ne fait que compliquer la question. C'est quelque chose que je dois résoudre moi-même avant de soumettre l'idée au groupe.

HOLLY RAICHE : Mon seul commentaire est que nous n'avons pas trop de temps disponible, alors, on peut l'inclure ou pas. Vous pouvez aller vous promener, prendre une tasse de thé, revenir et nous donner la rédaction, si vous voulez ? Il s'agissait simplement d'un point qui a été soulevé dès le début, à savoir améliorer la représentativité, la portée de la sensibilisation et la portée de la sensibilisation informée des ALS. C'est ce dont vous parliez hier. Garth ?

GARTH GRAHAM : Je voudrais faire remarquer que si vous ne voulez pas l'inclure ici, cela pourrait être inclus parfaitement sous la transparence.

HOLLY RAICHE : Je ne comprends pas pourquoi vous dites transparence. Je pense à la responsabilité, mais ...

---

**GARTH GRAHAM :** De toute façon, je ne comprends pas comment la sensibilisation est, d'une manière ou d'une autre, une dimension de la responsabilité. La manière dont je réponds à mes responsabilités et la question de m'impliquer avec la capacité d'autres personnes sont deux choses différentes. Les processus de transparence au sein de l'ICANN sont les mécanismes par lesquels les gens participent au sein de l'ICANN, l'ouverture par rapport au processus de prise de décisions et toutes les compétences nécessaires pour apprendre à manipuler la situation.

C'est ce que je comprends par engagement et renforcement des capacités. En conséquence, je le vois comme une dimension de la transparence, et je considère que cela n'a pas de rapport avec la responsabilité.

**HOLLY RAICHE :** C'est un peu trop tard pour discuter.

**SCOTT SULLIVAN :** En fait, je suis d'accord avec Garth, car une fois que vous donnez aux gens les outils pour entrer et comprendre ce qui se passe, alors on peut les responsabiliser. Ce sont des choses différentes.

**HOLLY RAICHE :** Si entre les deux vous pouviez aider à la rédaction ce serait formidable. J'aimerais bien ça. J'ai essayé de revenir sur cette non-phrase pendant un moment. Étant donné que nous avons une demi-heure pour rédiger, ce serait vraiment bien ... Sinon, nous allons proposer des recommandations pas très claires et je ne pense pas que ce soit notre

---

intention. La première phrase n'est pas une phrase. Ce que nous essayons de dire, dans la première phrase, c'est la raison pour laquelle nous faisons cela.

Dans l'affirmation d'engagements, la raison pour laquelle nous parlons de cette question c'est parce que cela fait partie intégrante du contrat que nous avons passé avec le Département du commerce des États-Unis. En tant qu'ICANN, nous l'avons accepté. Nous devons transformer une déclaration très compliquée dans une phrase qui explique pourquoi nous menons cette conversation. Quelqu'un a une rédaction ? ... Je vais voir ça dans quelques minutes...

Les préoccupations de ce groupe de travail concernent l'engagement de l'ICANN dans l'affirmation d'engagements ... Non, vous ne pouvez pas mettre deux fois « engagements ». Est ce que quelqu'un propose autre chose ? Je vais le faire. Personne d'autre ne fait cela ? Quelqu'un d'autre essaie de trouver les mots appropriés ? OK. Quelle est la première phrase ? Que voulons-nous dire ? Nous essayons de dire que nous parlons de ces questions parce que dans l'AOC, l'ICANN a ...

ALAN GREENBERG :

Puis-je faire une suggestion ? Je suggère de changer le début. En premier lieu il faut noter qu'il ne s'agit pas que de l'AoC. Les statuts constitutifs en parlent. « La responsabilité et la transparence sont mentionnées dans les statuts constitutifs de l'ICANN et dans l'AoC, pour assurer que... »

---

HOLLY RAICHE : Qu'en pensez-vous sur, « L'ICANN est engagée en vertu de ses propres statuts constitutifs et l'AoC à ... »

ALAN GREENBERG : Je suis d'accord avec ça aussi.

HOLLY RAICHE : Voilà. J'espère que vous aurez retenu ce que je viens de dire, parce que moi, je n'en ai pas la moindre idée.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Il semblerait que cela arrive quand on travaille les week-ends.

HOLLY RAICHE : Que diriez-vous de commencer avec « L'ICANN est ... » Non, je pense que vous avez raison. « L'ICANN, en vertu de ses propres statuts constitutifs et de l'affirmation d'engagements est engagée à s'assurer que les décisions ... » Continuons. Comme ça on pourra finir. OK ? Il travaille sur son ordinateur, mais en fait ... Je peux le faire.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Holly, il serait préférable si vous ne divisez pas votre attention entre l'édition et la modération.

HOLLY RAICHE : OK. « L'ICANN, en vertu de ses propres statuts constitutifs et l'affirmation d'engagements doit s'assurer que les décisions prises sur le ... » C'est ça. On y est. La première phrase est maintenant une phrase.

---

J'en suis heureuse. « ... En faisant des recommandations sur la responsabilité et la transparence, le groupe de travail reconnaît qu'il y a deux unités constitutives - la communauté de l'ICANN et le plus grand ... » Non quelqu'un avait des observations sur le mot « mondial ».

Je pense que l'ICANN n'aime pas le mot « mondial ». Nous allons l'enlever. Garth ?

GARTH GRAHAM : Je voudrais suggérer d'ajouter la phrase «... Et de faire des recommandations sur la responsabilité et la transparence dans le contexte de l'acceptabilité mondiale ».

HOLLY RAICHE : Non.

GARTH GRAHAM : Non ? Pourquoi pas ?

HOLLY RAICHE : Je ne sais pas si cela ajoute quelque chose.

GARTH GRAHAM : C'est ce que l'ICANN essaie de faire. C'est l'intention déclarée de l'ICANN de ne plus être sous la NTIA. C'est ce que l'ICANN doit faire pour survivre, pour être digne de la confiance de la communauté mondiale. C'est la phrase que Fadi utilise toujours.

---

HOLLY RAICHE : Je sais. De cette manière, ce n'est pas une phrase élégante. Elle ne l'est vraiment pas. Quelle est la phrase que vous voulez introduire ?

GARTH GRAHAM : «... En faisant des recommandations sur la responsabilité et la transparence dans le contexte de l'acceptabilité mondiale... ».

HOLLY RAICHE : « En faisant ses recommandations », effacer « sur la responsabilité et la transparence », et ajouter votre phrase.

GARTH GRAHAM : OK.

HOLLY RAICHE : OK. Le groupe de travail...

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**